



Fussballverband
Association de football
Bern Jura

Case postale 6224, 3001 Berne
Fabrikstrasse 29b, 3012 Berne

Communication officielle no 1

Communication importante du comité de l'AFBJ

Réorganisation 3^{ème} ligue : saison de transition 2010-2011

Situation générale

Durant la saison 2001-2002, l'association de football Berne/Jura avait réparti la 3^e ligue en deux catégories (1^{er} degré et 2^e degré) après une décision y relative du conseil d'association de l'époque. Ainsi, 48 équipes avaient été réparties dans quatre groupes en ce qui concerne le 1^{er} degré et 72 équipes dans six groupes s'agissant du 2^e degré, soit 120 équipes au total. Ce modèle n'a pas été repris par la suite par les 12 autres associations régionales de l'ASF, si bien que l'AFBJ compte actuellement le plus grand nombre d'équipes de 3^e ligue par rapport à ces associations. Après que ces modalités organisationnelles aient été fortement critiquées aussi bien par nos propres techniciens que par l'ASF, le comité a mis en place un groupe de travail au cours de l'hiver dernier, lequel a été chargé de l'analyse de notre 3^e ligue. L'évaluation du groupe de travail coïncide avec l'avis du comité sur le fait que le nombre d'équipes de 3^{ème} ligue doit être à nouveau réduit afin de revaloriser la 3^e ligue et d'élever le niveau footballistique. Pour cette raison, le comité de l'AFBJ a décidé de supprimer la 3^e ligue 2^e degré pour la saison 2011-2012 et de réaliser à l'avenir un championnat uniforme de 3^e ligue avec 8 groupes. La saison 2010-2011 servira de saison de transition.

Saison 2009-2010

Le championnat en cours sera joué selon la directive les «*Directives pour l'organisation des compétitions saison 2009-2010*».

Saison de transition 2010-2011

Sur recommandation du groupe de travail mentionnée, le comité a décidé le mode suivant pour la saison de transition 2010-2011

2 ^e ligue régionale	Se disputera comme jusqu'ici en 2 groupes à 12 équipes. A la fin de la saison 5 équipes (actuellement 4) seront reléguées en 3 ^e ligue (règle du quotient selon les directives pour
--------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	l'organisation des compétitions).
--	-----------------------------------

3 ^e ligue 1 et 2	La 3 ^e ligue 1 ^{er} et 2 ^e degré sera déjà regroupée en une 3 ^e ligue uniforme pour la saison 2010-2011 et formée de 10 groupes à 12 équipes (jusqu'ici 3 ^e ligue 1 = 4 groupes, 3 ^e ligue 2 = 6 groupes). La commission de jeu effectuera la répartition des groupes de 3 ^e ligue selon des critères sportifs et géographiques. A la fin de la saison, les 5 promus en 2 ^e ligue régionale seront déterminés à la suite de matchs de barrage. Les trois derniers classés ainsi que les 2 plus mauvais quatrième avant-derniers seront relégués en 4 ^e ligue (au total au moins 32 relégués).
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4 ^e ligue	Les vainqueurs de groupe sont promus en 3 ^e ligue.
----------------------	---------------------------------------------------------------

Remarque: il s'agit de prendre en compte que le nombre des relégués de l'AFBJ dépend toujours du nombre d'équipes reléguées de 2^e ligue interrégionale de notre association, il peut ainsi varier. Le tableau ci-après (extrait des futures *Directives pour l'organisation des compétitions saison 2010-2011*) illustre ce point important:

Relégués	2 ^e ligue inter / 2 ^e ligue régionale	00	01	02	03	04	05	06
Promus	2 ^e ligue régionale / 2 ^e ligue inter	02	02	02	02	02	02	02
Relégués	2 ^e ligue régionale / 3 ^e ligue	04	04	05	06	07	08	09
Promus	3 ^e ligue / 2 ^e ligue régionale	06	05	05	05	05	05	05
Relégués	3 ^e ligue / 4 ^e ligue	32	32	32	33	34	35	36
Promus	4 ^e ligue / 3 ^e ligue	08	08	08	08	08	08	08
Relégués	4 ^e ligue / 5 ^e ligue	16	16	16	17	18	19	20
Promus	5 ^e ligue / 4 ^e ligue	16	16	16	16	16	16	16

Saison 2011-2012

2 ^e ligue régionale	Sera disputée en 2 groupes à 12 équipes. A la fin de la saison, 4 équipes au moins seront reléguées en 3 ^e ligue.
--------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3 ^e ligue	Sera disputée en 8 groupes à 12 équipes. A la fin de la saison, 4 promus en 2 ^e ligue régionale seront déterminés par des matchs de barrages entre les 8 vainqueurs de groupe. Au moins les deux derniers de chaque groupe seront relégués en 4 ^e ligue.
----------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4 ^e ligue	Sera disputée pour la première fois dans la forme de 10 groupes à 12 équipes (jusqu'ici 8 groupes).
----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------

Information importante de la Commission de jeu

2^e et 3^e ligue: heures fixes du début des matchs pour les deux derniers tours de la saison 2009-2010

Pour l'avant-dernier et le dernier tour de 2^e ligue régionale et de 3^e ligue I et II, la commission de jeu a fixé les dates et les heures du début des matchs suivants:

	Samedi 5.6.2010	Dimanche 6.6.2010	Samedi 12.6.2010	Dimanche 13.6.2010
2 ^e ligue interrégionale	16h00		16h00	
2 ^e ligue rég. / groupe 1	18h00			10h15
2 ^e ligue rég. / groupe 2	18h00			10h15
3 ^e ligue I / groupe 1	18h00			10h15
3 ^e ligue I / groupe 2	18h00			10h15
3 ^e ligue I / groupe 3	18h00			10h15
3 ^e ligue I / groupe 4	16h00		16h00	
3 ^e ligue II / groupe 1		10h15	18h00	
3 ^e ligue II / groupe 2		10h15		10h15
3 ^e ligue II / groupe 3		10h15	18h00	
3 ^e ligue II / groupe 4		10h15	18h00	
3 ^e ligue II / groupe 5		10h15	18h00	
3 ^e ligue II / groupe 6	18h00		18h00	

Après que le troisième tour avant la fin a été joué, les matchs qui n'ont pas d'influence pour une place d'ascension ou de relégation, peuvent être renvoyés. Sous réserve de l'approbation du club hôte. Le club recevant doit s'assurer que l'arbitre convoqué peut également diriger le match à la nouvelle date prévue. Si cela n'est pas le cas, il s'agit d'éclaircir au préalable avec le service de convocation des AR, si un autre AR est disponible à la nouvelle date. Si ce n'est pas le cas, le renvoi ne peut pas être autorisé et le match doit être fixé et joué avec l'AR convoqué comme initialement prévu.

Berne, le 8 mars 2010
Secrétariat AFBJ